



# Réunion des éco-délégués

EGO COLLEGE



**Date** : Mardi 13 novembre 2018 à 13h.

**Lieu** : salle polyvalente

25 élèves présents, 8 élèves excusés.

## Ordre du jour :

### 1. Présentation du rôle et des missions des éco-délégués.

*Pourquoi des éco-délégués au collège de Prahecq ?*

- car c'est un éco-collège.
- pour développer de nouvelles actions, des thématiques particulières comme le gaspillage alimentaire.
- Pour mettre en place des projets (sur la gestion des déchets par exemple).
- Pour continuer à avoir le label écocollège chaque année. Ce label a de l'importance, c'est une reconnaissance du collège.

*Pour vous, quelles sont leurs missions ?*

- Trouver les moyens de faire des économies
- Améliorer la vie au collège
- Avoir le souci de travailler ensemble (comme avec l'administration la gestion, les agents) autour des thématiques du développement durable car c'est l'affaire de tous.
- Persuader les autres de faire plus de choses en rapport avec la biodiversité : être un messenger, un porte-parole.

*Dans quel cadre, dans quelles instances peuvent-ils agir ?*

- Il existe des ecoclubs : ecoclub jardin (jardinage) et ecoclub recyclage (récupérer des déchets pour les recycler) auxquels ils peuvent participer.
- Il existe une autre instance pour se réunir : les commissions restauration (y siègent des élèves, des enseignants, cuisinier, gestionnaire, des parents)
- Ils peuvent aussi aller présenter les projets mis en œuvre lors d'un conseil d'administration ou leur d'une réunion du CESC.

2. Désignation des éco-délégués qui aimeraient participer au CESC, au CA et aux commissions restauration.

Rappel de ce qu'est le CA et le CESC.

**LISTE DES ECO-DELEGUES - Année scolaire 2018/2019**

Classe	TITULAIRES		Volontaires pour venir présenter les projets lors d'un CA ou au CESC
ULIS	1- BONHOMME Bastien 2- LAIDET Alexandre 3- FAZILLEAU-METIVIER Julyane 4- STEEG Yoann	Commission restauration Commission restauration Commission restauration Commission restauration	CESC
6 <sup>ème</sup> A	1- FLEURY Lylou 2- GIRARD Anaïs		
6 <sup>ème</sup> B	1- LAVILLONNIERE Mathis 2- VERVIN Léa		
6 <sup>ème</sup> C	1- CHAIGNE Kéwalin 2- DEMAY Cloé 3- FOURQUET Laudine 4- GUILLAUD Nathan 5- GUILLIER Matys 6- MICHARDIERE-BILLET Timéo	Commission restauration Commission restauration Commission restauration Commission restauration Commission restauration	CESC    CESC
6 <sup>ème</sup> D	1- COUFLEAU Shaïna 2- SIFFREDI-ELOUZZANI Yassine	Commission restauration	CESC
6 <sup>ème</sup> E	1- COUHET-VEZINAT Luka 2- FROIDEFOND-BRIGOULE Alicia 3- GAUTHIER-MICHEL Zélie 4- MOINARD-TRACHSEL Sasha 5- TAVERNIER Lalie	Commission restauration Commission restauration Commission restauration Commission restauration	CA CA CA
5 <sup>ème</sup> A	1- DEVAUTOUR Théo 2- JOLY May-Lane 3- PERRINEL Louna 4- PIERRE Léa		
5 <sup>ème</sup> B	1- BARBREL Alexis 2- DIOUGOANT Erwan 3- GAUTHIER Mathilde 4- HADJADJ-CHAMPEAU Thomas 5- RABOTEAU Justin	Commission restauration Commission restauration	
5 <sup>ème</sup> D	1- LEBEAU Mathis		CA
5 <sup>ème</sup> E	1- BEHO Aaron 2- GAUTIER Victor 3- GEANTY Laura 4- GOUPIL Jeanne 5- NOURIGEON Eléane	Commission restauration Commission restauration Commission restauration	
4 <sup>ème</sup> B	1- CIESIELSKY Lola 2- DUBOIS Maxime	Commission restauration	
3 <sup>ème</sup> C	1- GUILLARD Louenn 2- VOUHE Flavie		
TOTAL	41 élèves		

3. Bilan des actions de l'année 2017-2018 : actions réalisées et non réalisées

Les actions surlignées en jaune n'ont pas été réalisées.

**Actions favorisant la biodiversité au collège**

- Fabriquer des abris à insectes, **chauve-souris**, **écureuils** et autres animaux du jardin (abri à hérisson)

- Fabriquer nos propres cultures (plantes tinctoriales) et **notre propre compost**
- Planter dans le bac à sable du collège : fleurs , fruits , légumes, etc.. Projet en cours qui, s'il est réalisé, nécessite un partenariat avec le Conseil Départemental, le FSE, et le collège.
- exploiter **en coopération** les parcelles de l'école maternelle et y planter des céréales , du tournesol...
- Mettre en place une mare ou zone humide

### **Actions en faveur de l'écologie et la rationalisation des déchets**

- Mettre dans la cour des nouvelles poubelles colorées et attrayantes : à poursuivre
- Réparer les poubelles abîmées
- Aménager des poubelles à chewing-gum : à solidifier
- Prévoir des affiches et slogans chocs pour éviter la pollution des déchets.
- Prévoir des boîtes à goûters pour éviter les nombreux emballages présents dans les poubelles.

### **Actions pour lutter contre le gaspillage alimentaire**

- Mettre en place la table de troc gérée par les élèves qui le souhaitent et qui s'inscrivent en vie scolaire
- Mettre en place des comités menus et alimentation. Commission qui associe élèves, enseignants, agents restauration, cuisinier, gestionnaire...
- Prévoir dans le bar du self des « petites » et des « grandes » assiettes
- Demander des quantités plus petites aux agents du service restauration
- Mettre en place des ateliers dégustation de produits nouveaux ou ateliers test avec le cuisinier, découverte de nouveaux goûts... (assiette T cap')
- Évaluer régulièrement les quantités gaspillées → mettre des notes

### **Actions de sensibilisation et de communication des actions**

- Utiliser la télé du self pour faire passer des informations sur le gaspillage alimentaire, sur les produits consommés ...
- Faire des quizz , poèmes pour sensibiliser à l'importance de bien gérer les quantités dans son assiette.
- Faire des annonces micro pour annoncer des repas particuliers, les résultats d'une campagne de pesée...
- Faire un article dans le journal du collège sur le projet gaspillage alimentaire : sous forme de BD , poème...
- Mettre des affiches dans le self ou dans la cour pour sensibiliser au gaspillage alimentaire : masses gaspillées en face d'éléments parlants
- Faire en sorte que le cuisinier passe dans toutes les classes pour faire passer le message, en partenariat avec les éco-délégués

4. Calendrier : date de formation des éco- délégués : propositions de travail.

Le 12/12 en M3/M4, les éco-délégués seront invités à participer à une formation de 2 heures, au cours desquelles ils travailleront sur la mise en place du plan d'actions pour l'année 2018-2019.